

Rencontre 3

Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis



Compte rendu

Rencontre du 12 mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

Note d'introduction	ii
Sommaire	iii
Compte rendu	1
Mot de bienvenue	1
Objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour	1
Retour sur la rencontre du 5 décembre 2023 : adoption du compte rendu et actions de suivi	1
Points statutaires	4
Présentation de la Ville de Lévis sur les rôles et responsabilités à ce qui a trait à la circulation et la sécurité routière	5
Présentation de Davie sur des éléments d'information liés à la gestion de la circulation	7
Activité participative d'identification des points de vigilance liée à la circulation locale	8
Varia	11
Prochaine rencontre	11
ANNEXE 1 Présentation faite lors de la rencontre	12
ANNEXE 2 Photos des cartes de l'atelier participatif	25

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), a été mandaté par Davie (Chantier Davie Canada Inc.) pour assurer l'animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes lors des rencontres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis.

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de Davie ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Il faut rappeler que les investissements à la Davie sont un projet en cours soumis à des changements et modifications. Les réponses fournies au Comité le sont en toute bonne foi et au mieux des connaissances et de la compréhension actuelles de Davie.

SOMMAIRE

La troisième rencontre du Comité de liaison avec le milieu de Davie s'est tenue le 12 mars 2024, au Chantier à Lévis. Elle a réuni 11 membres qui ont pu avoir une présentation sur la gestion de la circulation locale et de participer à un atelier cartographique pour recueillir leurs préoccupations et suggestions en lien avec la circulation.



Mardi 12 mars 2024



18 h à 20 h 30



Chantier Davie Canada



11 membres présents

Présences :

Catégorie	Secteurs	Nom	Présence
Membres	Voisinage	Isabelle Cossette	Présente
		Odile Lamontagne	Présente
		Alexandre Latendresse	Présent
		Jean Madore	Absent
		Guy Patenaude	Présent
		Liz-Ann Picard	Présente
		Roger Picard	Présent
		Éric Vignola	Absent
Membres	Milieu municipal et gouvernemental	David Boudreault	Présent
		Patrick Hamelin	Présent
		Amélie Landry	Absente
		Claudia Murphy	Présente
Membres	Groupes environnementaux, sociocommunautaire et économiques	Véronique Dumouchel (remplacée par Audrey Beaumont-Drouin)	Présente
		Marie-Josée Morency (remplacée par Marielle Lumineau)	Présente
		Érick Plourde	Absent
Représentants de la compagnie au Comité	Davie	Joannie Gagnon	Présente
		Suzanne Larouche	Présente
		Marcel Poulin	Présent
Facilitation et coordination du Comité	Transfert Environnement et Société	Alexandra Boileau (remplacée par Justine Simard)	Présente
		Marc-Olivier Fortin	Présent

Principales préoccupations partagées

- Empreinte lumineuse importante sur le site ;
- Besoin de verdissement des terrains en périphérie de Davie ;
- Manque de visibilité au coin de la rue Saint-Joseph et George D. Davie et espace étroit où des camions se sont retrouvés par accident malgré les ponts de fer;
- Stationnement des employés de Davie dans les rues avoisinantes à la Davie au lieu d'utiliser les stationnements prévus à cet effet à l'intérieur de l'enceinte ;
- Vitesse sur la rue Saint-Joseph, rue Caron et sur la rue Monseigneur-Bourget.

Principaux suivis et engagements

Actions de suivi résumées

- Revérifier l'orientation des lumières qui éclairent la frégate ;
- Définir le projet de verdissement aux abords de Davie en collaboration avec le CBE et vérifier les secteurs qui pourraient présenter un potentiel de verdissement dans le secteur de Davie.

Engagement

Engagement découlant de la rencontre	Responsable(s)	Échéance
Tenir compte des préoccupations du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis lorsque viendra le temps de poser des actions en lien avec la circulation aux abords de Davie.	Davie/Ville de Lévis	2024-2026

COMPTE RENDU

Mot de bienvenue

M. Marc-Olivier Fortin, de la firme Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), souhaite la bienvenue aux membres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis. Il souligne la présence de Marielle Lumineau qui remplace Marie-Josée Morency de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis ainsi que celle d'Audrey Beaumont-Drouin qui remplace Véronique Dumouchel du Conseil de bassin de la rivière Etchemin. Il cède ensuite la parole à M. Marcel Poulin de la Davie.

M. Poulin souligne que l'année 2024 sera une année marquante pour Davie et une année critique pour le Comité pour travailler sur la cohabitation entre les voisins et le chantier maritime. Il réaffirme que la contribution du Comité sera importante pour les projets à venir.

Objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

Trois objectifs sont convenus pour la rencontre :

1. Familiariser le Comité avec les rôles et responsabilités des intervenants à ce qui a trait à la circulation dans le secteur de Davie ;
2. Présenter des éléments d'information liés à la gestion de la circulation dans le secteur de Davie ;
3. Travailler avec le Comité pour identifier de façon collaborative les points importants et les points de vigilance à considérer pour bonifier la gestion de la circulation.

L'ordre du jour est adopté avec une légère modification : afin de laisser le plus de temps possible pour l'atelier concernant la gestion de la circulation, les points statutaires seront traités immédiatement après les actions de suivi au lieu de les conserver pour la fin.

La présentation partagée lors de la réunion se trouve en annexe 1.

Retour sur la rencontre du 5 décembre 2023 : adoption du compte rendu et actions de suivi

M. Fortin rappelle aux membres que le compte rendu a été envoyé quelques semaines suivant la deuxième rencontre du Comité. Comme aucun commentaire n'a été reçu ni aucune modification n'a été demandée, le compte rendu est considéré comme étant approuvé et adopté. Il pourra être mis en ligne dans les prochains jours.

M. Fortin passe en revue les différentes actions de suivi découlant des rencontres précédentes :

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
19 septembre 2023	Planifier une rencontre ayant pour thème la circulation locale en périphérie du Chantier Davie.	Transfert	Une rencontre a lieu à cet effet aujourd'hui le 12 mars 2024.
19 septembre 2023	Planifier une présentation formelle du projet de modernisation, ses composantes et les phases prévues pour que les membres puissent mieux cerner les impacts potentiels et les mesures à venir.	Transfert	Une rencontre du comité de suivi en 2024 lorsque Davie aura décidé de son maître d'œuvre et avancé dans le développement du projet.
19 septembre 2023	Partager les dessins finaux et simulations visuelles des projets liés aux investissements sur le Chantier.	Transfert	
19 septembre 2023	Après réception des commentaires des membres du Comité, procéder à la publication de la page web sur les relations avec le milieu.	Transfert	La page web a été mise en ligne le 15 février 2024.
5 décembre 2023	S'assurer qu'une entrée dans le journal de bord d'un agent de la guérite lié à un signalement d'un citoyen soit aussi ajoutée au formulaire de signalement en ligne pour assurer la comptabilité des événements et le suivi d'indicateurs.	Davie (Marcel Poulin)	Une procédure sera mise en place à cet effet. Un rapport d'incident sera fait par la sécurité pour chaque appel et envoyé à M. Poulin par la suite.
5 décembre 2023	Explorer la possibilité de mettre des plantes grimpantes sur les nouvelles clôtures ou une autre forme de végétation.	Davie (Joannie Gagnon)	Mme Larouche a vérifié la législation. Il faut maintenant trouver un projet.
5 décembre 2023	Discuter avec le Conseil de bassin de la rivière Etchemin Lévis-Est pour un projet de plantation de végétaux sur la bande de terrain du côté de Davie avec une école du secteur.	Davie (Joannie Gagnon)	Mme Gagnon a pris contact avec le CBE le 14 février 2024. Discussion sur le projet en mars.
5 décembre 2023	Vérifier la possibilité de changer ou diminuer l'éclairage du tunnel éclairé utilisé par les travailleurs.	Davie (Éric-Martin Gallant)	Une lumière sur trois a été éteinte diminuant l'éclairage. Un suivi a été fait avec les résidents qui se sont exprimés satisfaits.
5 décembre 2023	Faire une tournée du voisinage dans le secteur de la rue de la Seigneurie pour identifier des sources lumineuses au Chantier Davie qui pourraient être problématiques.	Davie (Joannie Gagnon)	Une visite des lieux avec des membres du Comité a eu lieu le 30 janvier 2024. Un suivi a été effectué par courriel le 8 mars. Des travaux débiteront dans la semaine du 11 mars.

Informations complémentaires :

Pour ce qui est du site web, M. Poulin fait savoir qu'il compte retravailler son aspect visuel. Si les membres ont des commentaires, c'est toujours le temps.

Concernant la végétation sur la clôture, Mme Larouche précise qu'il est possible d'y mettre des plantes grimpantes tant que le barbelé n'est pas caché.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
La visite de la Davie concernant l'éclairage du point de vue de la rue Seigneurie était intéressante. Ce n'est pas facile de rencontrer l'ensemble des citoyens concernés au même moment. J'étais content du suivi, mais je me rends compte que les changements ne seront pas significatifs et concernent seulement le bâtiment 80.	M. Poulin explique que c'est arrivé à quelques occasions que l'angle des lumières aient pu être modifié ou diffusées davantage vers le sol, mais pour des mesures de sécurité, l'éclairage autour de la frégate doit être significatif en raison des normes de sécurité.
Je comprends que l'éclairage de la frégate est essentiel pour la sécurité, mais plusieurs lumières éclairent au-delà du territoire de Davie vers le ciel et la falaise. Je ne comprends pas en quoi ces lumières sont utiles pour la sécurité.	Mme Larouche fait savoir qu'elle a pris des notes et qu'elle fera un suivi sur la question.
Le contrat de la frégate est prévu pour combien d'années ?	M. Poulin explique que c'est un contrat qui s'échelonne sur le long terme et concerne plusieurs frégates.
Est-ce que d'autres terrains pourraient être verdis en même temps que le projet de verdissement de la clôture même si ce sont des terrains qui n'appartiennent pas à la Ville ?	Mme Beaumont-Drouin du CBE va valider si d'autres secteurs autour de Davie sont disponibles pour le verdissement.
Est-ce que le terrain entre la piste cyclable et la clôture pourrait faire partie d'un projet de verdissement ?	Mme Beaumont-Drouin explique que ça sera à valider quand on précisera le projet.
Qu'est-ce qui se passe si une personne survole le site de Davie avec un drone ?	M. Poulin mentionne que cela se produit parfois de manière autorisée pour la réalisation d'images promotionnelles de Davie. Cependant, il souligne que si une telle situation survenait sans autorisation, Davie serait contrainte de prendre des mesures appropriées auprès des autorités compétentes.

Actions de suivi

- Revérifier l'orientation des lumières qui éclairent la frégate.
- Définir le projet de verdissement aux abords de Davie en collaboration avec le CBE et vérifier les secteurs qui pourraient présenter un potentiel de verdissement dans le secteur de Davie.

Points statutaires

Mise à jour sur investissements dans les infrastructures et la SNCN

M. Poulin fait une mise à jour des investissements à venir au Chantier ainsi qu'une mise à jour de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN). Compte tenu de la situation économique particulière, il n'y a pas encore d'annonce pour la sélection du maître d'œuvre du projet.

Il ajoute qu'il n'y aura pas de projet majeur à la Davie durant l'été et les activités régulières ne causeront pas d'impacts majeurs pour la communauté. La préparation des travaux pour la modernisation se fera à la fin de l'année 2024 et les travaux plus importants commenceront en 2025. M. Poulin termine en disant qu'une présentation des plans du projet sera effectuée auprès du Comité une fois que le maître d'œuvre sera choisi pour échanger notamment sur les impacts pour le voisinage. Des actions de suivi sont déjà notées à cet égard pour 2024.

Implications communautaires

M. Poulin enchaîne en parlant des implications communautaires de Davie dans les derniers mois. Davie concentre ses dons et commandites pour soutenir des initiatives locales, notamment envers les personnes démunies. Il souligne notamment les contributions suivantes :

- Soutien au [Grenier](#) qui vient en aide aux personnes et aux familles de Lévis confrontées à diverses difficultés, notamment celles liées à l'insécurité alimentaire ;
- Commandite de la [pente-école gratuite](#) où les enfants de la région apprennent à skier ;
- Collaboration étroite avec « [Mon Quartier de Lévis](#) » pour relancer la vitalité commerciale du vieux Lauzon ;
- Soutien à la [Société d'Histoire de Lévis](#) qui a organisé la Journée de la culture ;
- Support à la [coupe Femina](#), une course de voile lévisienne visant à démocratiser et promouvoir la voile au féminin.

M. Poulin termine en parlant de [l'annonce de Davie sur leur nouveau Partenariat avec la Nation huronne-wendat](#). Il explique que l'idée est survenue lors de la première journée nationale de la vérité et de la réconciliation en septembre 2021. En lien avec l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation, il y a eu une réflexion à l'interne à savoir ce que Davie fait pour contribuer à la réconciliation avec les peuples autochtones.

Le propriétaire de Davie, M. James Davie, a rencontré le grand chef de la Nation huronne-wendat, Rémi Vincent. Depuis, l'implication de Davie au sein de la Première Nation s'est accentuée notamment en devenant partenaire du Pow-wow de Wendake. Elle a culminé cette année en signant une entente le 11 mars 2024.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Bravo pour vos soutiens. On vous voit davantage et c'est bien que vous souteniez plus d'organismes de la communauté.	M. Poulin remercie le membre et renchérit que c'est important pour Davie et ses propriétaires de s'impliquer dans le milieu.

Présentation de la Ville de Lévis sur les rôles et responsabilités à ce qui a trait à la circulation et la sécurité routière

M. David Boudreault de la Ville de Lévis met la table pour le sujet de la circulation et la sécurité routière aux abords de Davie en faisant une présentation des rôles et responsabilités de la Ville. Il souligne qu'en 2022, la Ville de Lévis a créé la nouvelle Direction des transports et de la mobilité durable. Il mentionne que le [Chantier de la stratégie de sécurité](#) est prioritaire actuellement.

À la suite d'un sondage, M. Boudreault partage au Comité quelques résultats et constats de la Ville :

- 95 % des gens se sentent en sécurité dans leur quartier;
- Les citoyens qui doivent parcourir de plus grandes distances à pied ou à vélo n'ont pas le même sentiment de sécurité;
- Les statistiques à Lévis pour le nombre de décès et d'accidents graves sont bonnes, mais les chiffres stagnent et il n'y a pas d'amélioration qui est perçue.

C'est à la suite du sondage et d'une consultation publique que la Ville est en voie de se doter d'une stratégie sur la sécurité routière. Elle sera jumelée, par la suite, à un plan de mobilité.

M. Boudreault explique que la stratégie visera entre autres à revoir entièrement le réseau de camionnage. La réglementation déjà existante qui contrôle la circulation des camions sera également revue. La préoccupation numéro un sera la sécurité des déplacements des jeunes.

Il termine en présentant le mandat du Comité de sécurité publique et de circulation qui étudie et formule des recommandations au comité exécutif sur tous les sujets qui touchent le transport, la circulation et la mobilité durable, tant sous l'aspect de la sécurité routière que la fluidité. M. Boudreault rappelle que la procédure de la Ville pour partager des préoccupations et ses recommandations sur la vitesse dans les rues, la signalisation, les déplacements sécuritaires, le stationnement ou tout autre objet relatif à la mobilité de personnes ou de marchandises est de passer par le numéro de téléphone 311. Tous les dossiers concernant la circulation sont analysés par le Comité et peuvent engendrer des modifications réglementaires si nécessaire.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d'autres intervenants
Est-ce que la société des traversiers est concernée par vos plans ?	M. Boudreault explique que les autoroutes, les ponts au-dessus du fleuve et la société des traversiers, sont de compétence provinciale et ne font donc pas partie de la stratégie sur la sécurité routière. Par contre, la Ville collabore de temps à autre avec ses homologues du niveau provincial.
Concernant la circulation locale, est-ce que les camions de Davie sont considérés comme de la circulation locale dans la réglementation ?	M. Boudreault confirme que les camions qui se rendent au site de Davie sont considérés comme circulation locale. Cependant, la restriction de hauteur qu'il y a à l'entrée des ponts de fer ne leur permet pas de circuler partout. Leur seule restriction concerne la hauteur des camions. Il y a une validation à savoir si le réseau et la réglementation actuelle sont adéquats. La stratégie sur la sécurité routière tombe à point.
Est-ce que les camionneurs ont des GPS spéciaux ?	<p>Un membre du Comité ayant de l'expérience avec l'industrie du camionnage déclare que les camionneurs se fient surtout à l'adresse de livraison. Tant que l'adresse de livraison est le 400, rue Saint-Joseph, il ne devrait pas avoir de problème au niveau de la circulation. Il précise en revanche que s'ils livrent à l'adresse corporative (22, George D. Davie), c'est là qu'il peut y avoir un problème.</p> <p>M. Poulin ajoute que la Davie a confirmé le 400, rue Saint-Joseph comme adresse officielle il y a quelque temps. Avant, seulement l'adresse du 22, George D. Davie était au registre, ce qui pouvait porter à confusion.</p>
Vous avez mentionné que c'est la hauteur qui empêche les camions d'emprunter la rue Monseigneur-Bourget, de tourner sur Saint-Joseph et de se rendre à l'adresse du 22, George D. Davie. Mais qu'en est-il si c'est un camion de type « flatbed » ? Est-ce qu'il peut passer ?	<p>M. Boudreault répond qu'en théorie oui.</p> <p>Un membre du Comité ayant de l'expérience avec l'industrie du camionnage mentionne que probablement que la cabine est trop haute pour que le camion puisse passer même si sa remorque est un « flatbed ».</p>
Ne pas oublier qu'un dossier sur la circulation fut remis à la Ville par un regroupement de citoyens au sujet du secteur qui peut aider.	M. Fortin explique aussi que l'activité de cartographie participative va aider la Ville, par les observations et recommandations des membres, à améliorer le réseau.
Est-ce que c'est possible de tenir une rencontre entre les citoyens et la direction des transports pour la Ville ou il faut passer par le 311 ? Plus particulièrement pour les camions sur Saint-Joseph.	M. Boudreault explique qu'une demande doit être faite au 311 puisque les élus doivent passer par le processus officiel. La demande sera analysée par le Comité de circulation à la Ville.

Présentation de Davie sur des éléments d'information liés à la gestion de la circulation

M. Poulin présente l'état actuel du transport lourd à la Davie principalement lié au projet de réparation de la frégate. Il explique qu'il y a trois catégories de transporteurs :

- Petits camions (cube, sprinter, Purolator) – Moyenne de dix par jour ;
- Camions de 26 pieds (6, 10 ou 12 roues) – Moyenne de trois par jour ;
- Camions de 53 pieds (tracteur et remorque) - Moyenne de trois par jour.

Lorsque la Davie sera à son plus fort volume de camionnage avec les travaux à venir et les contrats liés à la Stratégie nationale de construction navale, il y aura deux fois plus de livraisons, soit environ 150 livraisons par semaine (30 par jour). Concernant les contrats avec les fournisseurs, M. Poulin explique qu'il y est précisé que les livraisons doivent être faites à l'adresse sur la rue Saint-Joseph pour éviter le quartier aux alentours de la rue George D. Davie. Il confirme que la grande majorité des transports provient de l'autoroute.

Pour terminer sur le volet de transport lourd, Davie effectue le lavage des rues lorsque c'est nécessaire à la sortie Est du chantier pour limiter la projection de saletés et de boue sur la voie publique et les devantures des maisons.

Quant à la circulation des travailleurs, M. Poulin explique qu'il y a de la sensibilisation qui est faite auprès des employés à ce qui a trait à la vitesse, au bruit des véhicules, à la prudence dans les zones scolaires. Il explique également que les employés sont aussi encouragés à éviter certaines zones à risque, notamment la rue Saint-Joseph vers le Vieux Lauzon.

Malgré le doublement du nombre d'employés avec l'augmentation des contrats en lien avec la Stratégie nationale de construction navale, les employés seront répartis sur plusieurs quarts de travail pour limiter le trafic. En revanche, même si l'arrivée est décalée, il y aura nécessairement une augmentation notable du volume à la fin de la journée lorsque les employés de bureau et les ouvriers sortiront sensiblement au même moment.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Est-ce que des mesures sont prises pour encourager les employés à prendre le transport collectif ? Par exemple, est-ce que cela a été discuté avec la Ville de modifier des trajets d'autobus ou encore de mettre en place des navettes de covoiturage ?	Un membre du comité indique que le secteur n'est pas très bien desservi par le transport en commun actuellement. M. Poulin précise que plusieurs initiatives sont en train d'être réfléchies (vélo électrique, etc.), mais il n'a rien de concret à présenter en date d'aujourd'hui.
Il y a un grand enjeu de sécurité aux abords de Davie. Les employés se stationnent dans les rues au lieu d'aller au stationnement du	M. Boudreault explique qu'il y a une réflexion à avoir pour s'assurer que les rues ne deviennent pas un stationnement pour les entreprises, mais sans pénaliser les résidents

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

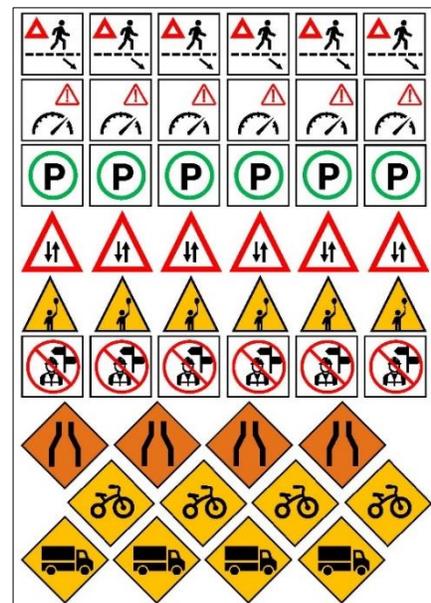
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Davie ou d'autres intervenants
Chantier. Il manque de signalisation. Étant donné que les quarts terminent tous en même temps, il y a de grands bouchons de circulation et beaucoup d'employés pressés tentent d'éviter cela pour ne pas être pris dans le bouchon des employés qui quittent le stationnement.	(ex. : ajout de vignettes, radar pédagogique permanent, ajout de panneaux d'arrêt, etc.)
Si la Ville va de l'avant avec une signalisation d'interdiction de stationnement pour les non-résidents, c'est important de la faire respecter.	
On parlait tout à l'heure que l'éclairage au lieu de la frégate était une exigence du ministère de la Défense. Est-ce que le ministère pourrait également exiger que les ponts de fer soient retirés ou surélevés pour que la circulation puisse se faire par George D. Davie ? Car une telle mesure serait mal reçue des citoyens. Il y a un désir chez les citoyens de conserver ces ponts et le parcours des Anses notamment, qui permettent aussi un certain contrôle de la circulation.	<p>M. Poulin explique que les ponts sont la propriété du ministère des Transports du Québec et ne relève pas de Davie. Actuellement, il n'y a aucune exigence pour circuler par la rue Saint-Joseph. Il y aurait toujours la possibilité d'ajouter un pont temporaire au-dessus de la cale Lorne. Il réitère que d'enlever les ponts de fer n'est pas prévu.</p> <p>M. Boudreault renchérit que le parcours des Anses est un parcours structurant pour la Ville.</p>

Activité participative d'identification des points de vigilance liée à la circulation locale

M. Fortin présente l'activité de cartographie participative ayant pour but que Davie et la Ville puissent utiliser l'information du milieu pour bonifier leur plan de gestion de la circulation. Pour ce faire, il divise le Comité en deux sous-groupes : le groupe A, animé par lui-même, et le groupe B animé par sa collègue Mme Simard.

Pour chaque groupe, une grande carte détaillée du secteur est disposée sur la table afin de servir de support à la discussion. Cette dernière comprend certains éléments d'utilisation du territoire (voies de circulation, pistes cyclables, voie piétonne, etc.).

À chaque table, des pictogrammes : *vitesse*, *transport lourd*, *manque de signalisation*, *présence d'enfants*... sont disposés ainsi que des Post-its vierges. Tour à tour, chaque personne est invitée à disposer un pictogramme sur la carte et à présenter au groupe en quelques phrases, ce qu'elle croit être un point de vigilance à tenir compte pour le plan de gestion de circulation. Après le



premier tour de table, une discussion libre permet d'ajouter tout ce qu'ils trouvent pertinent à l'aide des pictogrammes ou des Post-its. Les participants sont aussi invités à partager leurs suggestions de mesures d'atténuation.

À la fin de l'exercice, des photos des cartes sont consignées avec les faits saillants de la discussion (voir annexe 2).

Faits saillants :

- **Coin Saint-Joseph et George D. Davie – Sortie Saint-Narcisse :**

- Manque de visibilité, très étroit et stationnement possible par les employés causant un passage encore plus serré.
- Camion qui emprunte ce chemin. Il y a déjà eu des camions renversés à cet endroit.

- Solutions identifiées :
 - Minimale un miroir pour pouvoir voir la circulation.
 - Des feux clignotants pour avertir de la hauteur des ponts.
 - Ajout d'une traverse piétonne avec feux de circulation lumineux ou ajout de feux de circulation. Il pourrait s'agir de feux de circulation dynamiques pour les piétons avec une lumière moins longue hors des heures d'opération du Chantier.
 - Les camions provenant de l'autoroute devraient emprunter la route Lallemand pour se rendre à la rue Saint-Joseph et se rendre à la Davie par la guérite Est évitant ainsi le coin Saint-Joseph et George D. Davie. Il y a moins de piétons et de circulation par cette route.

- **Coin Saint-Joseph et George D. Davie et périphérie (ex. : rue Bourassa) :**

- Beaucoup de stationnement des employés dans les alentours au lieu d'utiliser les stationnements des employés à l'intérieur de l'enceinte de Davie. Cela contribue à l'étroitesse des rues, enlève du stationnement aux résidents et rend l'accès difficile pour les pompiers ou les ambulanciers. De plus, la qualité de la chaussée est pauvre.

- Solutions identifiées :
 - Interdictions de stationnement dans ce secteur.
 - Augmentation de l'étendue des quarts de travail.
 - Agrandissement des stationnements de Davie.
 - Encouragement du covoiturage.
 - Création de stationnements incitatifs et navettes pour travailleurs.
 - Sondage auprès des employés pour vérifier pourquoi ils n'utilisent pas le transport collectif.
 - Poursuivre le parcours de la L2 vers le Chantier Davie.
 - Incitations pour encourager les travailleurs à utiliser d'autres moyens de transport que la voiture solo.

- **Coin rue Caron et rue du Moulin-Ruel :**

- Il n'y a pas d'arrêt pour les employés qui proviennent de la Davie ce qui est un danger pour les piétons et les vélos. Ça contribue à augmenter la vitesse des automobilistes principalement sur Caron.
- Traverse de vélo sur une rue fortement empruntée par les travailleurs de la Davie.

- Solutions identifiées :
 - Ajout d'un arrêt-stop à cet endroit.
 - Ajout de signalisation soit par un stop ou de lumières clignotantes.

- **Rue Saint-Joseph dans le secteur de la Davie :**

- Vitesse élevée sur la rue Saint-Joseph dans ce secteur avec la présence de CPE, d'une école et d'une résidence de personnes âgées à proximité.

- Solution identifiée :
 - La vitesse devrait être diminuée à 30 km/h.

- **Coin Monseigneur-Bourget et rue de la Source :**
 - Vitesse des véhicules sur Monseigneur-Bourget

- Solution identifiée :
 - Ajout de signalisation/feux de circulation au coin Monseigneur-Bourget et rue de la Source.

En conclusion à cette activité, Davie et la Ville s'engagent à prendre connaissance en détails des points de vigilance et propositions apportés par le Comité de liaison dans le cadre de leur réflexion et leur plan d'action sur la circulation, et à en faire une rétroaction le moment venu.

Varia

M. Fortin explique que le bilan annuel 2023 est présentement en rédaction. Il rappelle qu'il a fait parvenir aux membres du Comité un sondage de rétroaction et qu'ils ont jusqu'à dimanche pour le compléter.

M. Poulin explique qu'il y aura des activités prévues cet été à la cale Champlain sur le NGCC Louis-S. Saint-Laurent. Il n'y a pas de projection de sable (« sandblast ») prévu, mais les compresseurs seront en utilisation. Des murs coupe-son seront ajoutés. Il y aura également des travaux sur le navire Astérix.

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre se déroulera le 4 juin 2024 à 18 h. Les autres dates de rencontre pour l'année 2024 sont partagées aux membres.

La rencontre prend fin à 20 h 35.

ANNEXE I

Présentation faite lors de la rencontre

DAVIE

Rencontre #3 La gestion de la circulation

Comité de liaison avec le milieu

Le 12 mars 2024

Chantier Davie



Mot de bienvenue

DAVIE



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- 01 Familiariser le Comité avec les rôles et responsabilités des intervenants à ce qui a trait à la circulation dans le secteur de Davie
- 02 Présenter des éléments d'information liés à la gestion de la circulation dans le secteur de Davie
- 03 Travailler avec le Comité pour identifier de façon collaborative les points importants et les points de vigilance à considérer pour bonifier la gestion de la circulation.

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Objectifs de rencontre et adoption de l'ordre du jour
- 03 Retour sur la rencontre #2 : adoption du compte rendu et actions de suivi
- 04 Présentation Ville de Lévis: Comprendre les rôles et responsabilités
- 05 Présentation Davie : Gestion de la circulation locale
- 06 Activité de cartographie participative
- 07 Points statutaires
- 08 Varia/Information du milieu/Prochaine rencontre
- 09 Fin de la rencontre

4



Retour sur la rencontre #2

davie.ca | 5

- **Compte rendu envoyé le 30 janvier 2024 pour votre lecture**
- **Commentaires reçus en amont de la rencontre: aucun**

DAVIE

Adoption du compte rendu

6

ACTIONS DE SUIVI

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
19 septembre 2023	Planifier une rencontre ayant pour thème la circulation locale en périphérie du Chantier Davie	Transfert	Une rencontre a lieu à cet effet aujourd'hui le 12 mars 2024.
19 septembre 2023	Planifier une présentation formelle du projet de modernisation, ses composantes et les phases prévues pour que les membres puissent mieux cerner les impacts potentiels et les mesures à venir;	Transfert	Une rencontre du comité de suivi en 2024 lorsque Davie aura davantage de certitudes.
19 septembre 2023	Partager les dessins finaux et simulations visuelles des projets liés aux investissements sur le Chantier	Transfert	Une rencontre du comité de suivi en 2024 lorsque Davie aura davantage de certitudes.

7

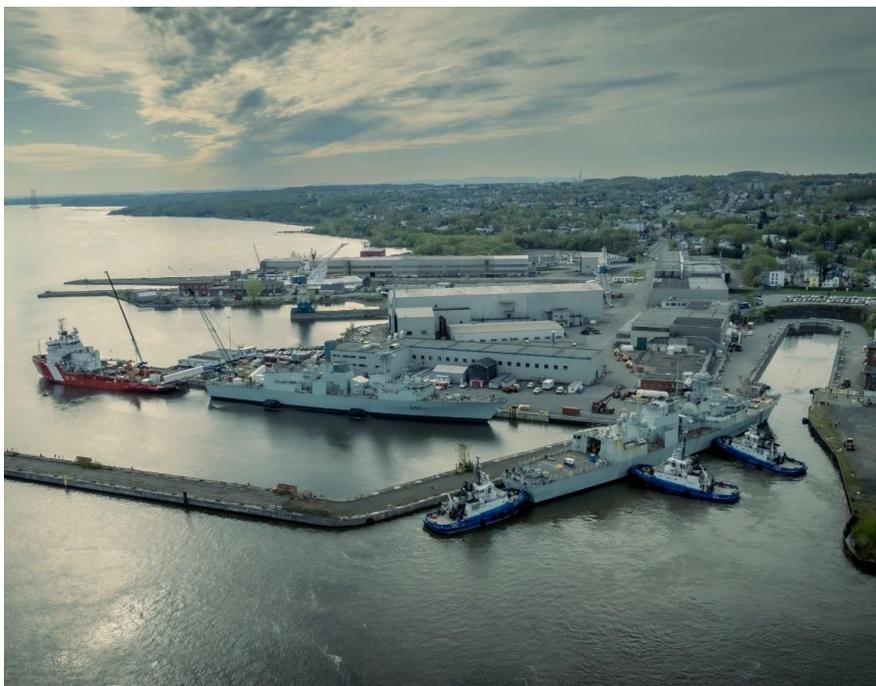
ACTIONS DE SUIVI

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
19 septembre 2023	Après réception des commentaires des membres du Comité, procéder à la publication de la page web sur les relations avec le milieu	Transfert	La page web a été mise en ligne le 15 février 2024
5 décembre 2023	S'assurer qu'une entrée dans le journal de bord d'un agent de la guérite lié à un signalement d'un citoyen soit aussi ajoutée au formulaire de signalement en ligne pour assurer la comptabilité des événements et le suivi d'indicateurs	Davie (Marcel Poulin)	Une procédure sera mise en place à cet effet. Un rapport d'incident sera fait par la sécurité pour chaque appel et envoyé à Marcel par la suite.
5 décembre 2023	Explorer la possibilité de mettre des plantes grimpantes sur les nouvelles clôtures ou une autre forme de végétation	Davie (Joannie Gagnon)	Suzanne a vérifié la législation. Il faut maintenant trouver un projet.

8

ACTIONS DE SUIVI

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
5 décembre 2023	Discuter avec le Conseil de bassin de la rivière Etchemin Lévis-Est pour un projet de plantation de végétaux sur la bande de terrain du côté de Davie avec une école du secteur	Davie (Joannie Gagnon)	Joannie a pris contact avec le CBE le 14 février 2024. Discussion sur le projet en mars.
5 décembre 2023	Vérifier la possibilité de changer ou diminuer l'éclairage du tunnel éclairé utilisé par les travailleurs	Davie (Éric-Martin Gallant)	Une lumière sur trois a été éteinte diminuant l'éclairage. Un suivi a été fait avec les résidents qui se sont exprimés satisfaits .
5 décembre 2023	Faire une tournée du voisinage dans le secteur de la rue de la Seigneurie pour identifier des sources lumineuses au Chantier Davie qui pourraient être problématiques.	Davie (Joannie Gagnon)	Une visite des lieux avec des membres du Comité a eu lieu le 30 janvier 2024. Un suivi a été effectué par courriel le 8 mars. Des travaux débiteront dans la semaine du 11 mars. 9



Mise à jour
Investissements à venir au Chantier et SNCN

davie.ca | 10

Implications communautaires

Soutien au Grenier qui vient en aide aux personnes et aux familles de Lévis confrontées à diverses difficultés, notamment celles liées à l'insécurité alimentaire.

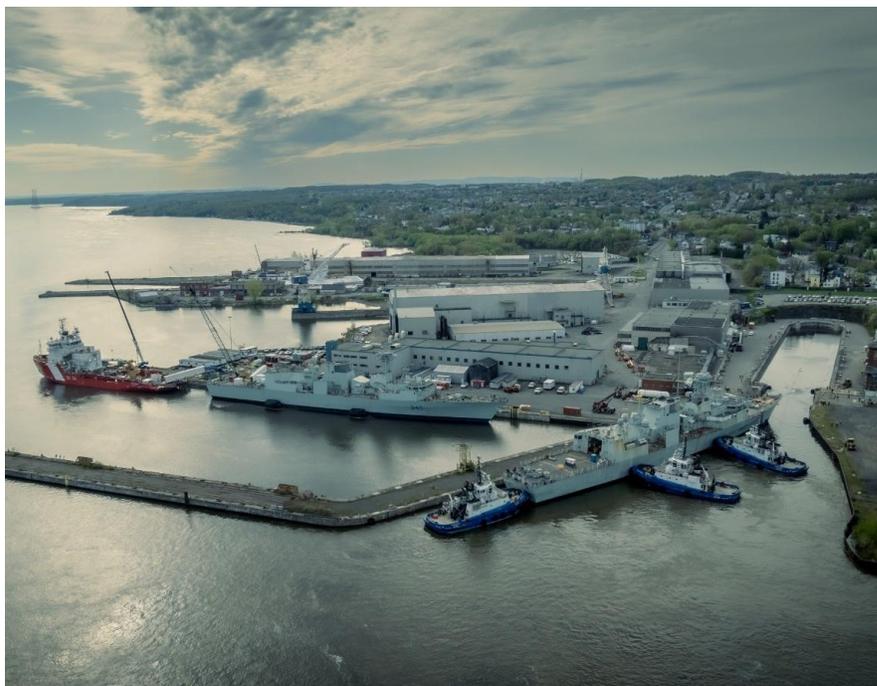
Commandite de la pente école gratuite où les enfants de la région apprennent à skier.

Collaboration étroite avec "Mon Quartier Lévis" pour re-relancer la vitalité commerciale du vieux Lauzon.

Soutien à la Société d'Histoire de Lévis qui a organisé la Journée de la culture.

Support à la coupe Femina, course de voile lévisienne visant à démocratiser et promouvoir la voile au féminin.

DAVIE



Rôles et responsabilités - circulation

davie.ca | 12



Gestion de la circulation locale

davie.ca | 13

LA CIRCULATION AU CHANTIER EN 2022-2023

Il y a peu de transport actuellement. Les livraisons liées au projet de la frégate sont complétées. Les taux actuels représentent les besoins hors projet du chantier.

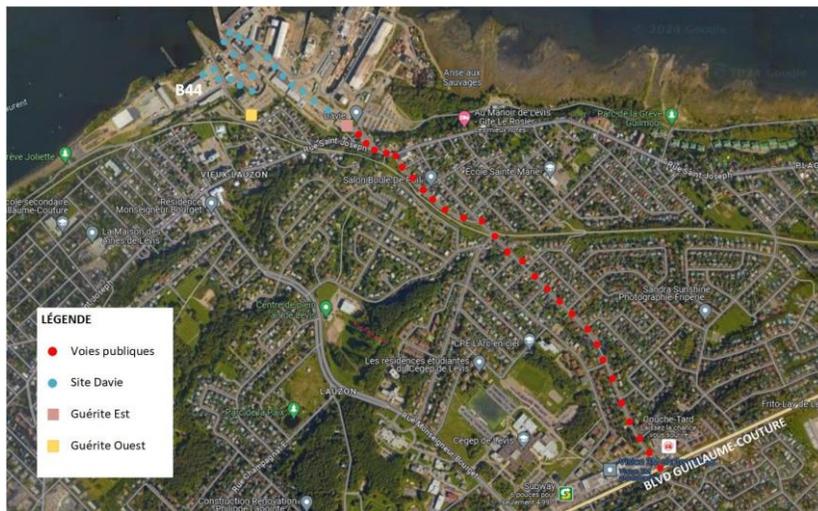
- Trois catégories de transporteur
 - Petits camions (cube, sprinter, Purolator)
 - Environ dix par jour
 - Camions 26 pieds (6 roues, 10 ou 12 roues)
 - Moyenne de trois par jour
 - Camions 53 pieds (tracteur et remorque)
 - Moyenne de trois par jour

DAVIE

Portrait actuel

14

LA CIRCULATION DES CAMIONS AU CHANTIER



DAVIE

Portrait
actuel

15

TRAFIC ET SÉCURITÉ AUX CHANGEMENTS DE QUARTS DE TRAVAIL

Préoccupations soulevées

- Trafic important
- Sécurité des piétons, cyclistes et autres usagers

Mesures mises en place par Davie par le passé

- Sensibilisation faites aux employés (vitesse, bruit des véhicules, zones scolaires, routes à privilégier)
- Encouragement au covoiturage (stationnements réservés dans l'enceinte)

DAVIE

Circulation
des
travailleurs

16

SALETÉ ET POUSSIÈRES DANS LE QUARTIER (AUX ABORDS DU CHANTIER)

Préoccupations soulevées

- Projections de saletés et boue sur les devantures des maisons (rue Saint-Joseph)

Mesures mises en place par Davie par le passé

- Lors de chantiers spécifiques, lavage des rues à la sortie Est du chantier (ex.: chantier des quais 70 et 71)

DAVIE

**Transport
lourd**

17

BRUIT ET SÉCURITÉ ASSOCIÉS AU CAMIONNAGE

Préoccupations soulevées

- Passage de camions sur des routes et rues inappropriées
- Milieux sensibles à proximité (école, etc.)

Mesures mises en place par Davie/Ville par le passé

- Sensibilisation aux transporteurs

DAVIE

**Transport
lourd**

18

De quelle manière seront acheminés les matériaux à la Davie (période de construction des nouveaux bâtiments et construction des navires)

- Principalement par camion
- Heures de livraison

Sur quoi Davie travaille-t-elle pour assurer une circulation efficace et sécuritaire, tout en minimisant l'impact sur le voisinage?

- Adresse de livraison vers guérite Est
- Sensibilisation des employés / fournisseurs

DAVIE

**Plan d'avenir
- circulation**

19



**Atelier de
cartographie
participative**

davie.ca | 20



DAVIE

- **Calendrier et sommaires des rencontres**
- **La contribution des membres du Comité**
- **Implication communautaire**
- **Évaluation du Comité par les membres**
- **Perspectives 2024**

DAVIE

Varia
Information du milieu

Prochaines
rencontres 2024 :

- 4 juin 18h00
- 10 septembre 18h00
- 3 décembre 18h00

21

Bilan annuel

22

Merci

Quebec

22, rue George -D. Davie
Lévis, Québec, Canada
G6V 0K4
+1 418 837-5841

Montreal

1250, boulevard René -Lévesque
Montréal, Québec, Canada
H3B 4W8
+1 418 837-5841

Ottawa

255 Albert Street, Suite 940
Ottawa, Ontario, Canada
K1P 6A9
+1 613 321-3760

davie.ca

info@davie.ca



ANNEXE 2

Photos des cartes de l'atelier participatif

Photo groupe B



DAVIE

Marcel Poulin

Directeur, Affaires externes et participation industrielle

418 837 5841 ext. 2363

marcel.poulin@davie.ca

davie.ca



Marc-Olivier Fortin

Conseiller principal

418 590-4996

mofortin@transfertconsult.ca

transfertconsult.ca